

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 D 02523

Numéro SIREN : 844 076 562

Nom ou dénomination : 22 S

Ce dépôt a été enregistré le 03/10/2023 sous le numéro de dépôt 24550

## CONTRAT D'APPORT

ENTRE LES SOUSSIGNES

Monsieur Nicolas SEGUIN,  
né le 5 janvier 1985 à BORDEAUX (33),  
de nationalité française,  
demeurant 7, chemin de la Croix Neuve - 33460 LABARDE,  
Marié sous le régime de la séparation de biens pure et simple à LUDON MEDOC (33290), le 11 juillet 2015, à Madame Aurore PICARDO, aucun changement n'étant intervenu depuis,

ET

Monsieur Thomas SEGUIN,  
né le 5 janvier 1985 à BORDEAUX (33),  
de nationalité française,  
demeurant 38 Bis, Route des Châteaux- 33460 LABARDE,  
Marié sous le régime de la séparation de biens pure et simple à LUDON MEDOC (33290), le 15 juin 2013, à Madame Lucie MIRAIL, aucun changement n'étant intervenu depuis,

Ci-après dénommés « Les apporteurs »  
d'une part,

ET

La Société SELECT ETS  
Société à Responsabilité Limitée,  
au capital de 338.800 euros  
Siège social : 7, chemin de la Croix Neuve - 33460 LABARDE  
*Société en formation*  
Représentée par Monsieur Nicolas SEGUIN agissant en qualité de co-fondateur de ladite société,

Ci-après dénommée « La Société bénéficiaire »  
d'autre part,

**IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :**

### **ARTICLE 1 - APPORT**

Les apporteurs, soussignés de première part, apportent à la Société Bénéficiaire, sous les conditions et garanties ci-dessous stipulées, ce qui est accepté par Messieurs Nicolas SEGUIN et Thomas SEGUIN, ès-qualités, les biens ci-après désignés et évalués comme suit :

#### **Description des biens apportés**

La pleine propriété de 800 parts sociales de la société SELECT, SARL au capital de 8.000 euros, dont le siège social est situé 7, chemin de la Croix Neuve – 33460 LABARDE, immatriculée au registre du

commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le N° 528960693, représentant 100% du capital et des droits de vote de ladite société.

Cette société a pour objet la réalisation de réseaux de distribution de courant électrique, de chauffage électrique ainsi que le raccord et l'installation d'appareils électriques.  
Elle a clôturé son dernier exercice social le 31 décembre 2020.

Les comptes au 31 décembre 2020 font apparaître :

- des produits d'exploitation d'un montant de 988.673 euros,
- un bénéfice de l'exercice d'un montant de 8.385 euros,
- des capitaux propres d'un montant de 223.807 euros.

Les droits sociaux apportés ne sont grevés d'aucun gage, nantissement, clause d'inaliénabilité ou autre empêchement quelconque ou restriction au droit de propriété plein et entier. Ils ne font pas l'objet de séquestre ou de saisie.

ET

La pleine propriété de 6 parts sociales de la société 2S, SCI au capital de 500 euros, dont le siège social est situé 7, chemin de la Croix Neuve – 33460 LABARDE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le N° 804387314, représentant 12% du capital et des droits de vote de ladite société.

Cette société a pour objet la gestion, l'achat, de tout bien immobilier en France et dans le monde entier, ainsi que l'acquisition de terrains à bâtir afin de procéder à l'édification d'immeubles à usage commercial ou domestique, la vente en totalité ou par fraction des immeubles ; l'acquisition, l'administration, l'exploitation sous toutes ses formes, de tous immeubles et biens immobiliers.

Elle a clôturé son dernier exercice social le 31 décembre 2020.

Les comptes au 31 décembre 2020 font apparaître :

- des produits d'exploitation d'un montant de 28.349 euros,
- un déficit de l'exercice d'un montant de 556 euros,
- des capitaux propres d'un montant de 1.816 euros.

Les droits sociaux apportés ne sont grevés d'aucun gage, nantissement, clause d'inaliénabilité ou autre empêchement quelconque ou restriction au droit de propriété plein et entier. Ils ne font pas l'objet de séquestre ou de saisie.

ET

La pleine propriété de 20 parts sociales de la société 22S, SCI au capital de 200 euros, dont le siège social est situé 38 Bis, Route des Châteaux– 33460 LABARDE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le N° 844076562, représentant 10% du capital et des droits de vote de ladite société.

Cette société a pour objet la gestion, l'achat, de tout bien immobilier en France et dans le monde entier, ainsi que l'acquisition de terrains à bâtir afin de procéder à l'édification d'immeubles à usage commercial ou domestique, la vente en totalité ou par fraction des immeubles ; l'acquisition, l'administration, l'exploitation sous toutes ses formes, de tous immeubles et biens immobiliers.

Elle a clôturé son dernier exercice social le 31 décembre 2020.

Les comptes au 31 décembre 2020 font apparaître :



- des produits d'exploitation d'un montant de 24.339 euros,
- un déficit de l'exercice d'un montant de 1.232 euros,
- des capitaux propres d'un montant de -7.762 euros.

Les droits sociaux apportés ne sont grevés d'aucun gage, nantissement, clause d'inaliénabilité ou autre empêchement quelconque ou restriction au droit de propriété plein et entier. Ils ne font pas l'objet de séquestre ou de saisie.

### **Evaluation des droits sociaux apportés**

Les droits sociaux apportés ont été évalués à 313.030 euros pour la SARL SELECT, 30.900 euros pour la SCI 2S et 20 euros pour la SCI 22S, selon les critères et méthodes détaillés dans les évaluations annexées au présent contrat.

Les évaluations ci-dessus ont été soumises à M. Frédéric PICQUET, désigné en qualité de Commissaire aux apports par décision des associés en date du 28 septembre 2021.

Un original du rapport d'évaluation de M. Frédéric PICQUET, Commissaire aux apports demeurera annexé au présent contrat.

### **ARTICLE 2 - REMUNERATION DE L'APPORT**

En rémunération de l'apport ci-dessus désigné, évalué à 343.950 euros, il sera attribué aux apporteurs, 22.930 parts sociales nouvelles de 15,00 euros chacune, entièrement libérées numérotées de 1 à 22.930.

#### **3.1 - Régime Juridique**

L'apport objet du présent contrat constitue un apport pur et simple soumis au régime de droit commun des apports en nature prévu à l'article L 223-9 du Code de commerce.

#### **3.2 - Régime Fiscal**

##### *Droits d'enregistrement*

L'apport objet du présent contrat sera enregistré gratuitement dans les conditions prévues à l'article 810-I du Code général des impôts.

Concernant Messieurs Nicolas SEGUIN et Thomas SEGUIN, il est rappelé que l'apport objet du présent contrat bénéficie automatiquement du report d'imposition prévu à l'article 150-0 B ter du Code général des Impôts, les conditions suivantes étant notamment remplies :

- apport des titres à une société de capitaux soumise à l'impôt sur les sociétés ;
- les titres apportés sont des droits sociaux ;
- les titres reçus en rémunération de l'apport sont des droits sociaux représentatifs d'une quotité du capital de la société bénéficiaire ;
- les apporteurs sont des personnes physiques domiciliés fiscalement en France ;
- la société bénéficiaire de l'apport est contrôlée par les apporteurs.

### **ARTICLE 4 - ELECTION DU DOMICILE**

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile :

- l'apporteur Nicolas SEGUIN : 7, chemin de la Croix Neuve - 33460 LABARDE ;

3

- l'apporteur Thomas SEGUIN : 38 Bis, Route des Châteaux- 33460 LABARDE ;
- la Société Bénéficiaire en son siège social indiqué en tête des présentes.

#### **ARTICLE 5 - AFFIRMATION DE SINCERITE**

Les parties soussignées affirment sous les peines édictées par la loi que le présent acte exprime l'intégralité de la valeur des biens apportés.



#### **ARTICLE 6 - FRAIS**

Les frais, droits et honoraires des présentes, ainsi que ceux qui en seront la conséquence, sont à la charge de la Société bénéficiaire qui s'oblige à les payer.

Fait en 3 exemplaires.

A LABARDE.

Le 27/10/2021.

<p><b>Nicolas SEGUIN</b></p> 	<p><b>Thomas SEGUIN</b></p> 
--	--